

# FGTB et CSC brossent le comité de gestion du Forem

## WALLONIE Les syndicats estiment que le ministre de l'Emploi bafoue la concertation

► Une première : les deux organisations ont pratiqué la politique de la chaise vide et paralysé l'organisme. ► Ils veulent manifester leur mécontentement à l'égard de Pierre-Yves Jeholet.

Le geste est inédit, symbolique et fort, alors que le climat social se dégrade en Wallonie : les représentants de la FGTB et de la CSC ont pratiqué la politique de la chaise vide, ce mercredi après-midi, au comité de gestion du Forem : « *Nous avons voulu marquer le coup* », expliquent Thierry Bodson et Marc Becker, les responsables des deux organisations syndicales au sud du pays.

La réunion du comité de gestion était prévue à 15 heures à Charleroi. Cette instance est centrale et décisionnaire. C'est elle notamment qui conclut les contrats de gestion avec le gouvernement régional. Elle est composée de manière paritaire : huit personnes sur le banc syndical et huit autres sur le banc patronal, sous la houlette d'un président et d'un vice-président, en présence de deux commissaires du gouvernement. L'absence de la FGTB et de la CSC a été constatée. Les débats en sont restés là.

Mais les deux syndicats ne veulent pas mettre l'institution en difficulté : « *Nous faisons savoir au Forem que nous sommes disponibles si des décisions stratégiques imposent l'urgence*, dit Thierry Bodson. *Pourquoi pas un comité de gestion sous forme électronique ?* »

### Ras-le-bol !

Mais le message est clair : ras-le-bol ! Et il ne s'adresse pas au Forem, mais bien à son ministre de tutelle, Pierre-Yves Jeholet, en charge de l'Economie et de l'Emploi au sein du gouvernement wallon MR-CDH. Le courant ne passe plus entre le libéral et le front commun

syndical. La vigueur des discours des permanents et des délégués lors de la manifestation de ce lundi à Namur témoigne de leur agacement : « *Le ministre prend des décisions sans aucune concertation. Nous sommes exclus du jeu et victimes d'une multitude de petites mesures vexatoires à notre égard. Souvent, on n'y comprend rien d'ailleurs : que cherche le ministre à part nous emm... ?* »

Au centre du litige, il y a des dossiers très importants. Dont la réforme des aides à l'emploi APE : « *C'est l'application d'une ligne libérale pure et dure. Nous sommes privés des bonnes informations : le ministre doit nous donner le simulateur qui lui permet de calculer l'impact de son projet. Il doit informer sur le montant des enveloppes, employeur par employeur. On se moque de nous et de 60.000 travailleurs !* »

Si la FGTB et la CSC passent à l'action à travers les instances officielles du Forem, c'est en raison d'un énième incident survenu dans la foulée de la manifestation du non-marchand : « *C'est la goutte d'eau*, explique Thierry Bodson. *A peine rentrés au bureau, nous avons appris que le ministre imposait une réduction des effectifs financés par le Forem pour mettre en place une équipe permanente des cellules de reconversion. Nous avions droit à dix emplois, il n'y en aura plus que sept, alors que nous sommes déjà en sous-effectif aujourd'hui par rapport à l'ampleur de la tâche, et que les cellules de reconversion ont prouvé leur intérêt.* »

Quelques jours plus tôt, Thierry Bodson et Marc Becker avaient déjà eu confirmation de la suppression prochaine de 500 emplois dans les services du Forem : « *Une fois de plus sans concertation*, déplorent-ils. *Le Forem est géré de manière paritaire pour appliquer un contrat de gestion et on réduit la voilure de manière unilatérale, sans adapter ce contrat.* »

### Saute d'humeur ?

C'était un premier coup de poignard. Il en est un autre : les nouveaux objectifs fixés aux Missions régionales pour

l'emploi (Mire) : « *Le ministre veut que 75 % des personnes qui y transitent soient envoyées par le Forem. Si l'objectif n'est pas atteint, il y aura des sanctions financières. Lier l'indexation aux résultats obtenus, c'est une mesure vexatoire à nos yeux alors que les Mire ont fait leurs preuves : 93 % de leur public est celui fixé par le décret.* »

Les deux permanents syndicaux alignent les mauvaises surprises. L'enveloppe qui leur était attribuée pour accompagner préventivement les demandeurs d'emploi concernés par de possibles contrôles de disponibilité vient de passer de 495.000 à 450.000 euros. « *On survivra, mais pourquoi une telle mesure ?* » La cellule prévue par le plan Marshall qui luttait contre les discriminations dans les entreprises est supprimée.

Marc Becker ajoute : « *Il était prévu que les interlocuteurs sociaux régionaux soient consultés sur la question des métiers en pénurie, à la demande du Premier ministre. En Wallonie, nous attendons toujours un contact avec le gouvernement.* »

La politique de la chaise vide pratiquée par la FGTB et la CSC au Forem s'apparentera-t-elle à une saute d'humeur passagère ? Rien n'est moins sûr. Les syndicats déplorent le temps du « modèle mosan » prôné par le gouvernement PS-CDH de Paul Magnette : « *Un exécutif intelligent a intérêt à faire fonctionner le dialogue social. La paix sociale est forcément bonne pour lui. Nous avons pleinement adhéré au « groupe des dix » wallon créé à l'époque* », rappelle Marc Becker.

C'était le temps où patrons et syndicats aboutissaient à des accords importants : « *Nous posons la question : à quoi servent ces lieux de concertation si c'est pour travailler comme nous l'impose Pierre-Yves Jeholet. L'Union wallonne des entreprises doit aussi se saisir. Elle prend un mauvais chemin, celui emprunté par la FEB au fédéral. Nous voulons la concertation partout, pas seulement au Forem.* » ■

ERIC DEFFET

## UN LITIGE

**Il n'y a pas que les syndicats...**

Des décisions sans préavis ou concertation, qui ressemblent à des économies de bout de chandelle qui agacent l'interlocuteur. C'est la « méthode Jeholet » qui est critiquée par les syndicats. Mais pas seulement : en Fédération Wallonie-Bruxelles, la ministre de l'Enseignement Marie-

Martine Schyns vient d'écrire à son confrère pour regretter « la décision unilatérale de retirer un montant de 93.500 euros » du budget de l'Office francophone de la formation en alternance (Offa).

Selon le décret, cet organisme est financé par la Région wallonne (60 %), la Fédération Wallonie-Bruxelles (25 %) et la Commission communautaire française (15 %). Dans l'ajustement budgétaire wallon qui sera voté cet été,

Jeholet sabre dans l'enveloppe. Du coup, la Wallonie n'interviendra plus qu'à concurrence de 53 %, au détriment des deux partenaires. Le détachement de deux emplois est aussi remis en cause.

Justification ministérielle : manque d'efficacité... Marie-Martine Schyns déplore l'absence de concertation et plaide pour que « l'erreur » soit corrigée. Comme les syndicats.

E.D.

**décodage** Pierre-Yves Jeholet assume une reprise en mains

Lorsqu'il siégeait dans l'opposition au parlement de Wallonie, Pierre-Yves Jeholet n'avait pas de mots assez durs à propos du fonctionnement du Forem et de la trop grande souplesse affichée par le gouvernement PS-CDH d'alors à l'égard de l'organisme public chargé de l'emploi et de la formation.

À peine nommé ministre de l'Économie et de l'Emploi, le libéral s'est attaqué aux problèmes qu'il dénonçait autrefois. Avec un credo répété la semaine dernière au parlement : « Avec moins, le Forem peut faire aussi bien qu'aujourd'hui, si pas mieux. »

Moins ? Jeholet a confirmé les chiffres avancés quelques jours auparavant par Marie-Kristine Vanboeckstal, l'administratrice générale du Forem : dans les cinq prochaines années, l'organisme public aura perdu 600 de ses 4.800 emplois, en réalité 500 équivalents temps pleins. Une organisation chargée de l'emploi qui supprime des postes, on n'est pas loin du paradoxe.

Mais le nouveau ministre refuse de porter l'entière responsabilité : « Trois décisions ne sont pas de mon ressort ou étaient entérinées sous le gouvernement précédent. Les 290 emplois créés dans le cadre du plan Marshall l'avaient été à durée déterminée, c'était connu. La fin du programme de transition profession-

nelle (PTP) et les 56 emplois qu'il fournissait sont actés depuis juillet 2017. Enfin, la reconduction des moyens apportés par le Fonds social européen, dont les emplois qui concernent 76 personnes, n'est pas assurée au-delà de 2020. »

Restent les emplois APE dont le Forem bénéficiait. La réforme approuvée jeudi dernier par le gouvernement privera l'organisme de cet apport. Au total, 76 équivalents temps plein sont concernés. Mais l'addition reste douloureuse pour les finances du pararégional : le dispositif APE permet à tous les employeurs de mettre en place une ingénierie fiscale qui les soulage d'une part non négligeable des cotisations sociales. C'était de bonne guerre, mais à ce petit jeu, le Forem est un as : pour assurer un rendement maximal, les aides à l'emploi étaient réparties sur 247 personnes.

La perte de 500 équivalents temps plein répondra à trois principes essentiels. Un : aucun licenciement sec en vue. Deux : l'opération se prolongera durant cinq ans pour en limiter l'impact frontal. Trois : l'équation consistera en un non-remplacement de 60 % des départs naturels.

**Fonctions sacralisées**

Pour être complet toutefois et pour

rassurer ses détracteurs, ce qui ne sera pas simple, on l'a vu, Pierre-Yves Jeholet prend un engagement complémentaire : « Les fonctions de conseiller-référents et de formateurs sont sacralisées, on n'y touchera pas. » Cela correspond, dit-il, à la volonté affichée par le gouvernement de ramener le Forem à ses missions essentielles que sont l'emploi et la formation, auxquels s'ajoute la digitalisation des procédures qui permettra d'adoucir la réduction des effectifs.

Le ministre de l'Emploi cherche à mettre en place une véritable politique des ressources humaines au sein de ce mastodonte qu'est le Forem. Elle fait défaut, constate-t-il : « Quand je suis entrée en fonction, j'ai vite compris que cela n'existait pas. Notre plan n'affectera pas les missions de base, mais concentrera les efforts sur l'essentiel. »

Pierre-Yves Jeholet a manifestement engagé une vaste reprise en mains du Forem. Il le reconnaît aussi : pour aller de l'avant, il peut compter sur la présence dans les instances d'une commissaire du gouvernement efficace. Un peu trop d'ailleurs, selon la FGTB et la CSC. Pour rappel, il s'agit de l'ancienne ministre libérale Sabine Laruelle, qui est manifestement l'homme (ou plutôt la femme) du ministre dans la citadelle Forem. ■

E.D.